

Compte rendu de la cinquième réunion du comité de pilotage Agenda 21 Beauregard « 2015-2018 », 26 mars 2016

Présents : Alain Massy, Sylvie Dautry, René Pérol, Daniel Credeville, Lionel Armaghanian, Stéphane Jardrin, Cathy Baptiste, Colette Dugoulet, Karine Barde, Bernard Cochet, Patrick Loquen, Alexandra Boisserie, André Allemandou, Micheline Allemandou, Roger Dendoncker, Jackie Delorme

Excusés : Michel Chouzenoux, Jean-Paul Lacombe, Bruno Charenton, Marie-France Paladino, Martine Grulois, Bernard Grulois, Charlotte Clémandot

Secrétaire de séance : Karine Barde

Lionel Armaghanian ouvre la séance en rappelant que notre deuxième agenda 21 a été labellisé par l'Association Notre Village à la fin de l'année dernière et que la remise officielle du label et la deuxième hirondelle a eu lieu en janvier au cours de la cérémonie des vœux du maire. Cette cinquième réunion du comité de pilotage a pour but d'établir un premier bilan sur l'avancement des différents projets. Il propose donc de reprendre les fiches actions une par une afin de voir lesquelles ont déjà été réalisées, lesquelles sont en cours de réalisation et lesquelles restent à réaliser.

En bleu : fiches action déjà réalisées (13)

En vert : fiches action en cours de réalisation - en 2016 (11)

En orange : fiches action en projet, réalisation prévue en 2017/2018 (13)

En rouge : fiches action en attente ou annulées (2)

1 – Création d'un panneau d'appel touristique sur la route départementale – Cette action est en cours. Des devis ont été demandés. Le coût est d'environ 5 000 euros. Cependant, ce projet reste soumis à l'approbation du Conseil Départemental pour autorisation d'implantation sur le domaine public départemental. Un panneau serait implanté au Bancharel en venant du Lardin et l'autre dans le secteur de la Geoffrenie en descendant de Badefols.

2 – Réalisation d'une plaquette de présentation de la commune – Cette action est toujours en projet.

3 – Création d'un sentier d'interprétation du patrimoine communal – Le projet a été discuté l'année dernière au cours d'une réunion de la commission patrimoine du conseil municipal. Il semble cependant prioritaire de tenter d'abord de sauvegarder les boriers en ruine afin de pouvoir les inclure dans le circuit avant de mener plus avant le projet (fiche action n° 16)

4 – Réalisation d'un bassin tampon pour les eaux pluviales – Un problème foncier se pose pour la réalisation de ce projet. Cette action serait cependant très utile et c'est la raison pour laquelle elle a été repropoosée pour ce nouveau programme, dans la perspective où une autre opportunité d'acquisition de terrain se présenterait au cours des trois prochaines années.

5 – Aménagement d'une aire de jeux et de rencontres paysagée – Projet à l'état de réflexion pour une réalisation sur 2017

6 – Mise en valeur de la place du Puits – Projet à l'état de réflexion pour une réalisation sur 2017

7 – Renforcement de l'identité communale par l'intermédiaire de manifestations autour de la poterie. Cathy Baptiste expose qu'une grande fête de la poterie « Festiviterre » va avoir lieu cet été. 37 potiers sont déjà inscrits. Le plan de communication est bien avancé, les affiches sont en cours de réalisation. Les différentes commissions de travail inter-associations se réunissent régulièrement.

8 – Habillage des arbres par le club de tricot – Cathy Baptiste explique que cette action a été réalisée en 2015 et n'est pas reconduite pour l'instant car le club de tricot se consacre cette année à la réalisation de décorations pour la fête de la poterie.

9 – Installation d'hôtels à insectes et de maisons d'oiseaux dans les arbres – Action réalisée en 2015 avec l'installation d'un premier hôtel à insectes devant la mairie. Cathy Baptiste suggère l'installation à côté d'une petite fiche explicative. Un deuxième hôtel à insecte, plus étroit et plus haut est en projet et pourrait être installé vers la place Dujaric

10 – Création d'un potager pédagogique à l'école – Micheline Allemandou expose que cette action a été réalisée en 2015 et qu'elle se poursuit puisque de nouvelles plantations ont été effectuées. Les enfants ont mangé leurs premiers légumes à l'automne.

11 – Installation d'un composteur pour la cantine – Action réalisée en 2015. Micheline Allemandou précise que le composteur est en service et utilisé régulièrement.

12 – Organisation de manifestations sur le thème de la découverte de la biodiversité de la commune – Stéphane Jardrin propose d'organiser une première manifestation cette année au mois de mai. Le comité de pilotage fixe la date du samedi 14 mai après-midi. Des flyers seront distribués dans les boîtes aux lettres. Stéphane propose une sorte de « brainstorming » à l'issue de la promenade afin d'identifier les plantes ou fleurs rencontrées qu'il ne connaîtrait pas. Les photographies prises permettront d'alimenter le site d'inventaire collaboratif de la biodiversité.

13 – Création d'un verger de pommiers avec greffons de variétés rustiques et locales – Lionel Armaghanian propose une première série de plantations à l'automne 2017 en se fournissant en variétés anciennes auprès d'un pépiniériste. Dans un second temps, il serait intéressant de planter des porte-greffes et de collecter des greffons localement afin de sauvegarder des variétés présentes sur le territoire de la commune.

14 – Aménagement du secteur reliant le bourg au stade en le sécurisant pour les piétons – Le projet est déjà avancé puisque la commune a fait réaliser un petit avant-projet chiffré. Le coût serait de 20 à 25 000 euros. Une demande de subventions a été déposée sur le fonds des amendes de police (une partie est consacrée au financement des projets concernant la sécurisation des voies publiques). La haie bordant la route a été réduite cet hiver en prévision de cet aménagement qui pourrait être réalisé courant 2017.

15 – Utilisation de gobelets consignés et de couverts compostables lors des manifestations communales et associatives – Cathy Baptiste explique que les couverts compostables sont utilisés depuis l'année dernière par le comité des fêtes pour toutes ses manifestations. Les couverts ont été collectés et compostés par les agents municipaux. Pour les gobelets, un partenariat avec le SMD3 l'année dernière a permis l'utilisation pour le marché de pays de gobelets réutilisables consignés. Stéphane Jardin a proposé à partir de cette année que le comité des fêtes s'équipe en gobelets réutilisables qui auront pour avantage de porter le logo de Beauregard. Plusieurs devis ont été réalisés. Le coût serait d'environ 42 centimes l'unité pour 1000 gobelets. Ces gobelets seront utilisés dès cette année pour la fête votive.

16 – Réhabilitation de boriers situées sur des terrains privés – Karine Barde rappelle qu'il s'agit d'un projet de longue date de la section histoire et patrimoine mais que le problème vient du fait que ces boriers sont situées sur un terrain privé. Des subventions ne pourront être obtenues que si le terrain est mis à disposition via un bail de longue durée ou acquis par la commune. Des démarches vont être entreprises auprès du propriétaire pour savoir s'il serait disposé à céder la petite portion du terrain sur lequel est implanté une des boriers. Cette borier est en effet très abimée et il serait urgent d'intervenir pour éviter qu'elle ne s'écroule. Sa position géographique permettrait en outre de l'inclure facilement dans le sentier d'interprétation du patrimoine (fiche action n°3).

17 – Réhabilitation de l'aire de pique-nique du Fangat – René Pérol rappelle les travaux qu'il serait nécessaire de réaliser (restauration et sécurisation du site). Ils seraient mis en œuvre par lui-même, André Allemandou et Patrick Loquen. Le coût des matériaux pour la commune serait d'environ 650 euros. La réalisation est prévue d'ici la fin de l'année. Karine Barde précise qu'elle a inscrit l'aire sur un site internet recensant toutes les aires de pique-nique en France afin d'attirer plus de visiteurs dans la jolie vallée de l'Elle.

18 – Mise en place à l'école d'actions découverte du patrimoine local – Alexandra Boisserie expose les trois projets en cours cette année. Tout d'abord, des ateliers poterie ont été organisés par Sylvie Dautry afin de faire réaliser une fresque aux enfants dans le cadre de la fête de la poterie du mois de juillet. Ensuite, le projet classe à PAC (projet artistique et culturel) sur le thème du patrimoine a permis aux élèves de travailler sur le projet « l'art comme l'archéologie » avec la venue d'un artiste qui encadre les enfants dans la réalisation d'une œuvre d'art contemporain (étalement de couches de peintures qu'ils recouvrent ensuite d'une couche de peinture noire avant de gratter le tout comme s'ils réalisaient des fouilles archéologiques). Les œuvres seront exposées à l'App'Art (galerie d'art contemporain) à Périgueux. Enfin, concernant le patrimoine local, il est prévu cette année de travailler sur le thème du petit patrimoine de l'eau dans la commune.

19 – Remplacement des décorations de Noël vieillissantes par des éclairages LED – Daniel Credeville expose que la plupart des décorations ont été remplacées en 2015.

20 – Création d'un carré pour la biodiversité – Lionel Armaghanian propose un premier emplacement possible sur la route de Serre Marsal sur un délaissé d'ASF proche de l'autoroute ; la flore y est très riche. Cet emplacement est cependant très éloigné du bourg. Une deuxième possibilité serait de créer ce carré à côté du verger de pommiers aux Guillaumaux. Cette proposition semble beaucoup plus intéressante et pertinente. Stéphane Jardin va se renseigner auprès du CPIE sur les modalités de réalisation de ce carré. Alexandra Boisserie propose d'associer l'école en 2017 car l'Education Nationale propose une classe à PAC sur le thème « un carré pour la biodiversité ».

21 – Enfouissement de réseaux électriques et téléphoniques – Plusieurs opérations ont déjà été réalisées et d'autres sont en projet. Les réseaux ont été enfouis à l'entrée du village de la Chalucie, valorisant ainsi le patrimoine bâti, ainsi que route de Saint Lazare, de la limite de la commune jusqu'à la rue André Desmond. Le projet d'enfouissement des réseaux rue de l'église (entrée du bourg et section comprise entre la place Dujaric et la rue de la Grande Fontaine) a été inscrit au programme 2016 du SDE 24 pour un montant de 100 000 euros. La réalisation pourrait avoir lieu en 2017 ou 2018.

22 – Réalisation d'une 2ème tranche d'économies d'énergies au niveau de l'éclairage public – Cette opération a été réalisée en 2015.

23 – Réhabilitation et réouverture de chemins ruraux – Il s'agit de continuer à valoriser et protéger les anciens chemins ruraux communaux. Karine Barde évoque en particulier l'ancien chemin de Beauregard au château de Peyraux, très important jusqu'au XIXe siècle. L'assiette s'est perdue sur une partie mais c'est un chemin très agréable pour la promenade, encore bordé sur une partie d'un muret de pierres sèches. Lionel Armaghanian expose que ce chemin est en partie mitoyen avec la commune du Lardin avec laquelle il a déjà pris attache et qui serait intéressée par ce projet de réhabilitation de chemins de promenade. Une réflexion est donc en cours pour une réalisation sur 2017/2018. René Pérol rappelle que le chemin qui avait été réouvert il y a quelques années vers les Cafourches risque de se refermer si l'entretien n'est pas réalisé. Lionel propose d'inscrire le nettoyage sur le planning des cantonniers.

24 – Amélioration raisonnée du fleurissement communal – Cette opération a été commencée en 2015 et se poursuit cette année. Il s'agit de réduire la part d'annuelles et de plantations en pots et de multiplier les plantations de vivaces et les plantations en pleine terre. Cette action est liée également à la participation de la commune au concours des villages fleuris puisqu'il s'agissait d'un critère important de développement durable pris en compte dans la grille d'évaluation du jury.

25 – Remplacement des luminaires « boules » du lotissement la Vergne Bas – Cette opération a été réalisée en 2015.

26 – Création d'un lotissement communal – Opération réalisée en 2015 et qui a rencontré un grand succès puisque les 6 lots sont déjà vendus.

27 – Réduction de l'utilisation de désherbants chimiques – La réduction est déjà pratiquée dans la commune depuis quelques temps. Il va rapidement s'agir d'une contrainte puisque les désherbants chimiques seront interdits à la vente à partir de 2017.

28 – Mise en place d'actions en faveur de la jeunesse – Sylvie Dautry expose qu'elle a souhaité mettre en place un forum jeune l'année dernière. Malgré des convocations nominatives adressées à chaque adolescent de la commune, aucun ne s'est déplacé à la soirée rencontre qu'elle avait organisée.

29 – Réflexion sur la pertinence de la création de jardins potagers – Il serait utile de recenser les besoins. Une communication va être réalisée par le biais du bulletin municipal.

30 – Formaliser la collecte d’encombrants par l’intermédiaire d’une communication – Il s’agirait d’une collecte ponctuelle à dates fixes, deux fois par an (fin juin / fin décembre). Elle serait limitée à un certain type de matériel pour éviter les abus (meuble d’intérieur et électroménager) et nécessiterait une inscription préalable à la mairie. Une communication sera réalisée via le prochain bulletin municipal et le site internet de la commune.

31 – Mise en place d’un plan de gestion différencié des espaces verts – Il s’agit de formaliser ce qui se fait déjà plus ou moins. Ce plan sera un atout dans le cadre de la participation au concours des villes et villages fleuris. La réalisation est prévue pour 2017.

32 – Achat d’énergies renouvelables – Dans le cadre d’un groupement de commande pour l’achat d’énergies sur les 4 départements de l’ancienne région Aquitaine, auquel notre commune a adhéré, le SDE 24 donnait la possibilité d’acheter un peu plus cher de l’électricité issue des énergies renouvelables. Cette option a été validée par le conseil municipal car elle permet de soutenir économiquement la filière des énergies renouvelables.

33 – Réhabilitation de la station d’épuration du Lardin – Cette opération s’est achevée en 2015.

34 – Extinction des éclairages du clocher et de la façade de la mairie la nuit – L’extinction est effective depuis 2015.

35 – Réalisation d’un agenda d’accessibilité – Il s’agit d’une obligation pour les communes. L’agenda a été finalisé et validé par le conseil municipal en 2015. Les travaux de mise en accessibilité des bâtiments et équipements communaux vont être réalisés sur les deux prochaines années.

36 – Aménagement de la rue de l’église – Il s’agit de la quatrième tranche d’aménagement du bourg. Le projet est en cours pour une réalisation prévue en 2018.

37 – Renforcement de l’identité du territoire par la valorisation de l’occitan – Cette action devait être au départ portée par l’échelon intercommunal. Cependant, si la communauté de communes est favorable notamment à l’implantation d’une double signalétique français / occitan pour les noms de lieux, elle souhaiterait que les communes financent elles-mêmes l’installation des panneaux...

38 – Raccordement de la commune au très haut débit par la fibre optique – Le projet porté par l’établissement public départemental Périgord Numérique est en cours. Notre secteur devrait être parmi les premiers desservis puisque nous avons la chance d’avoir à proximité une artère de fibre optique le long de l’autoroute. Il s’agirait d’un déploiement d’artères principales plutôt qu’une desserte de chaque foyer. Il n’y a pas encore de programme précis et donc pas de dates de travaux programmées.

39 – Création d’une salle multi activités pour l’école – La réalisation est en cours. La consultation des entreprises vient d’être lancée.

La réunion s’achève autour d’un pot de l’amitié.